

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CREAI Pays de la Loire

"Le Sillon de Bretagne"
8 Avenue des Thébaudières - CP 30406
44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Tél. : 02 28 01 19 19 / Fax : 02 51 78 67 79
mail : info@creai-nantes.asso.fr
www.creai-nantes.asso.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pour faciliter votre séjour à ANGERS

ROUTE

A11 Paris / Angers
Nantes / Angers (1 h)
Rennes / Angers (2 h)
Le Centre de Congrès se situe en plein centre ville, à proximité immédiate de la sortie d'autoroute A11 (Sortie "Centre des Congrès")

TRAIN

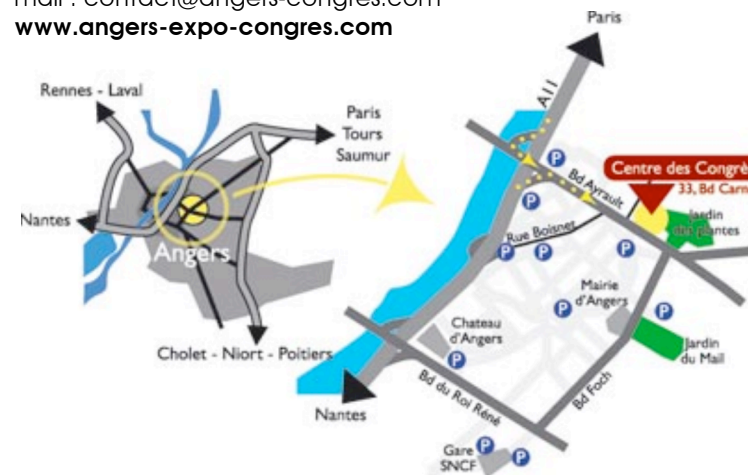
Le Centre de Congrès : environ 15 mn de la gare
SNCF : 08 92 35 35 35 (www.voyages-sncf.com)

HEBERGEMENT

Office de tourisme d'Angers
Tél. : 02 41 23 50 00 / Fax : 02 41 23 50 09

CENTRE DE CONGRES

33 Boulevard Carnot
49100 ANGERS
Tél. : 02 41 96 32 32 / Fax : 02 41 96 32 33
mail : contact@angers-congres.com
www.angers-expo-congres.com



2B rue du Pâtis Tatelin
CS 60615
35706 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 38 04 14
Fax : 02 99 63 41 87
creaibretagne@cegetel.net
www.creaibretagne.org

CREAI
Pays de la Loire

"Le Sillon de Bretagne"
8 av. des Thébaudières
CP 30406
44804 ST-HERBLAIN CEDEX

Tél. : 02 28 01 19 19
Fax : 02 51 78 67 79
info@creai-nantes.asso.fr
www.creai-nantes.asso.fr

TARIF DES INSCRIPTIONS PAR ÉTABLISSEMENT

- 1^{ère} inscription 300 €
- 2^{ème} et suivante(s) 280 €

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 27 février 2009

Au-delà de cette date, majoration forfaitaire de 50 € par dossier.
Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.

ANNULATION :

- Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAI Pays de la Loire par écrit avant le 23 février 2009 (cachet de la poste) entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 40 € par participant (frais administratifs et de dossier).
- Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû.
- Les demandes de remplacement de participant formulées par écrit seront admises à tout moment.

Le CREAI Pays de la Loire a sollicité les OPCA pour que ces journées soient reconnues au titre de la formation professionnelle continue (UNIFAF, OPCALIA, ANFH).

COMITE DE PILOTAGE

Ces journées sont organisées par le CREAI Bretagne et le CREAI Pays de la Loire avec le concours du comité de pilotage des Directeurs des IME, IEM et IEAP des différents départements des régions Bretagne et Pays de la Loire.

BRETAGNE

Côtes d'Armor (22)

- IME Guy Corlay / St-Brieuc (ADAPEI)

Ille et Vilaine (35)

- IME La Brétèche / Hede (Ass. La Brétèche)
- IME Les Hautes Roches / St-Malo (ADPEP)
- IME L'Espoir / Rennes (Ass. La Brétèche)

Morbihan (56)

- IME Les Enfants de Kervihan / Brehan (Ass. Kervihan)
- IME Ange Guépin / Pontivy (AMISEP)

PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique (44)

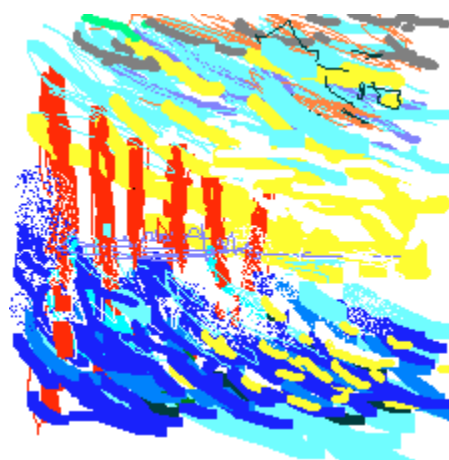
- IME Le Val de Sèvre / Vertou (Ass. Oeuvres de Pen Bron)
- IME La Baronnière / Orvault (ADAPEI)
- IME Jeunesse et Avenir / La Baule (Ass. Jeunesse et Avenir)
- IME Clémence Royer / St-Nazaire (APAJH)

Maine-et-Loire (49)

- IME Champfleury / Bauge (ADAPEI)
- IME Le Bocage / Avrillé (AAPEI)
- IME La Rivière / Cholet (ADAPEI)

Sarthe (72)

- IME L. Malécot / Le Mans (ADAPEI)
- IME Val de Loir / Bazouges sur le Loir (ADAPEI)



4^{èmes} Journées Interrégionales de formation des personnels des IME, IEM & IEAP

Bretagne • Pays de la Loire

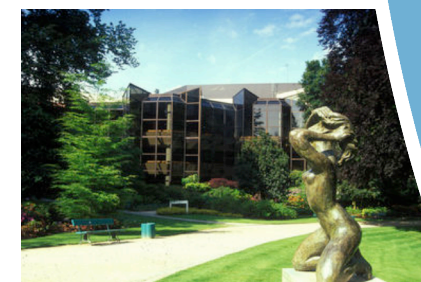
PROGRAMME

"Demain... les IME, IEM, IEAP"

Contexte et contraintes : facteur d'imagination

12 & 13 mars 2009

ANGERS



CREAI
Pays de la Loire

"Le Sillon de Bretagne"
8 avenue des Thébaudières
CP 30406
44804 ST-HERBLAIN CEDEX

Tél. : 02 28 01 19 19
Fax : 02 51 78 67 79
info@creai-nantes.asso.fr
www.creai-nantes.asso.fr

Avec le concours
du comité de pilotage
des Directeurs d'IME, IEM et IEAP
des régions Bretagne et Pays de la Loire



2B rue du Pâtis Tatelin
CS 60615
35706 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 38 04 14
Fax : 02 99 63 41 87
creaibretagne@cegetel.net
www.creaibretagne.org

“Demain... les IME, IEM, IEAP”

Contexte et contraintes : facteur d'imagination

2009 sera sans aucun doute une nouvelle année, non seulement de réformes mais aussi de nouveaux changements concernant les organisations inscrites dans le cadre des politiques publiques.

On peut déjà nommer la poursuite des travaux engagés par la révision générale des politiques publiques, le projet de loi “hôpital, patient, santé, territoire” avec, entre autres, la création des agences régionales de santé, les priorités que l'ANESM s'est donné pour 2009 faisant suite aux recommandations déjà publiées en 2008, la mise en oeuvre effective au 1^{er} janvier 2009 de la nouvelle loi relative à la protection juridique des majeurs, ...

C'est dans ce contexte et dans la mise en perspective de toutes ces évolutions que se tiendront pour la 4^{ème} année consécutive les journées interrégionales de formation des professionnels, sans pour autant négliger ce qui est au coeur de leurs missions.

En effet, la mise en oeuvre de la **loi 2005-102 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** est devenue une réalité dans les établissements et s'inscrit dans une dynamique de changement au niveau de la prise en compte des enfants, adolescents et jeunes adultes handicapés dans notre société.

Ces journées interrégionales Bretagne / Pays de la Loire de formation sont l'occasion **d'imaginer** quelle pourrait être la reconfiguration de l'accompagnement pour l'ensemble des professionnels :

- des Instituts Médico-Educatifs (IME)
- des Instituts d'Education Motrice (IEM)
- et des Instituts pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (IEAP)

La publication des « recommandations de bonnes pratiques » par l'ANESM et notamment celles concernant :

- la *bienveillance* : définition et repères pour la mise en oeuvre
- et la *mise en oeuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées*

vient renforcer la nécessité pour les établissements de revisiter les fonctionnements et les pratiques professionnelles.

Dans ce contexte de transition, il y a un défi à relever pour que les établissements soient des acteurs dynamiques et puissent être porteurs d'une inscription du parcours des enfants, adolescents et jeunes adultes handicapés à partir d'un territoire clairement identifié.

L'ouverture des établissements sur l'extérieur, qui a déjà été engagée et se traduit par de nombreux partenariats, est à poursuivre pour que **la participation à la vie sociale et la citoyenneté des personnes handicapées soit effective**.

Prenant appui sur les missions des établissements qui s'articulent autour des dimensions éducative, pédagogique et thérapeutique, la place primordiale des parents dans le projet personnalisé de scolarisation, les thématiques abordées prendront en compte les questions suivantes :

- les parcours d'accompagnement et les notions de continuité/discontinuité
- la mise en cohérence dans le cadre des accompagnements partagés
- la participation à la vie sociale : citoyenneté, accessibilité
- la diversité des modes de scolarisation
- l'évolution des publics accueillis
- la signification de l'augmentation du nombre de SEHA et la diversité des réalisations
- ainsi que le soutien aux équipes par la réflexion et l'élaboration collectives

Ces journées de formation ont pour objectif que les professionnels puissent mener une réflexion sur le sens des pratiques et accroître leurs compétences.

Lors de ces journées, sont prévues des conférences, des interventions en plénières par des professionnels pour témoigner des avancées des pratiques professionnelles, ainsi que des débats et des ateliers qui permettront l'expression de participants autour de thèmes spécifiques.

PROGRAMME

4^{èmes} Journées Interrégionales des IME, IEM & IEAP

● Jeudi 12 mars 2009

8H30	Accueil des participants Emargement individuel et remise du dossier
9H30	Ouverture des Journées Interrégionales
10H Plénière	“La bienveillance : une culture du respect de la dignité de la personne” • Alice CASAGRANDE Chef de projet aux pôles des pratiques professionnelles ANESM(1)
11H Plénière	“Des cultures à partager pour une éducation inclusive...” • Eric PLAISANCE Professeur à l'université Paris Descartes Membre élu du Conseil des études et de la vie universitaire (Paris 5)
12H30	DÉJEUNER
14H Plénière	“La quotidienneté de l'éducation et la médiation du collectif” • Bertrand DUBREUIL Sociologue Directeur de PLURIEL formation-recherche
15H15	Avancées des pratiques professionnelles : Des équipes témoignent
16H15	PAUSE
16H30	ATELIERS (de 1 à 6)
18H	RECEPTION

● Vendredi 13 mars 2009

8H30	Accueil des participants Emargement individuel
9H Plénière	“Une complémentarité fonctionnelle des structures dans le diagnostic et le soin aux enfants et adolescents avec troubles envahissants du développement” • Charles AUSSILLOUX Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Université de Montpellier I Président du CREAL Languedoc-Roussillon Administrateur de l'ANCREAI et de l'ANCRA
10H30	PAUSE
11H	ATELIERS (de 1 à 6) Réplique des ateliers du jeudi 12 mars
12H30	DÉJEUNER
14H	Table ronde <i>Evolution des politiques publiques et son impact sur le secteur médico-social</i>
15H Plénière	“Egalité des droits et des chances pour les personnes handicapées : ultime recours pour les personnes vulnérables ?” • Guillaume LE BLANC Professeur de philosophie à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III Romancier
16H	Clôture des journées

ATELIERS

- | | |
|--|--|
| 1 Polyhandicap et handicap complexe de grande dépendance : la place de l'intervention éducative | 4 La fonction éducative au quotidien |
| 2 Les enfants et adolescents atteints de troubles envahissants du développement (autisme ou troubles apparentés). Les enjeux d'un accompagnement pluriel | 5 Les espaces dédiés à la réflexion et à l'élaboration dans les institutions |
| 3 Continuité, discontinuité des parcours : de la reconnaissance des missions à l'articulation des pratiques distinctes | 6 La participation et la citoyenneté effective des usagers : une révolution culturelle |

